

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ MOINS 8 CONTRE ET 16 ABSTENTIONS

À l'occasion du dernier congrès qui s'est tenu à Niort en 2013, deux objectifs ont été définis en commun : renforcer la LDH d'une part et se déployer d'autre part.

L'une de nos priorités a donc été de repenser notre fonctionnement afin d'améliorer, de fluidifier et de mutualiser l'action de notre association. Pour y parvenir, il a fallu expérimenter des modalités d'échanges et de débat en notre sein et chercher à faire évoluer les outils à notre disposition.

Ces efforts ont notamment été mis à contribution pour mener une campagne nationale d'adhésion poursuivant l'objectif de renouveler notre association, lui redonner du souffle, et, ce faisant, la rendre plus dynamique et plus attractive.

Le rapport d'activité tend à mettre en perspective les changements qui ont été réalisés et à tirer un bilan. S'il reste du chemin à parcourir, il est important de s'assurer, à l'occasion de l'adoption de ce rapport, que nous allons dans la bonne direction.

La LDH, un collectif pour la défense des droits

Agir ensemble

La LDH, c'est 318 sections, 51 fédérations départementales et 22 comités régionaux regroupant 8 704 adhérentes et adhérents répartis sur l'ensemble du territoire. Chacune de ses structures n'existe que par l'engagement de ses membres et de ses responsables, président-e, secrétaire, trésorier-e, qui militent au quotidien pour la défense et la promotion des droits. C'est la même structure que l'on retrouve au niveau national, composée du Comité central et du Bureau national assistés des groupes de travail, engagés dans les collectifs, comités et observatoires qui concourent à l'action. C'est, enfin, trois services permanents (administratif, juridique, communication) qui travaillent au siège.

L'imbrication de ces nombreuses structures, horizontales ou verticales, et la manière dont elles travaillent de concert posent la question de notre capacité à nous écouter, à débattre et à avancer ensemble.

Nous avons eu à cœur, au cours de ces deux dernières années, d'informer au mieux les sections des débats en cours et des décisions prises. Ainsi, lorsque l'actualité a été particulièrement brûlante, il était adressé régulièrement des messages d'orientation dans le respect de l'autonomie des sections. Dans le même esprit, il est envoyé désormais le « Flash CC » qui permet de tenir au courant plus rapidement les bureaux des décisions adoptées par le Comité central. Enfin, une meilleure coordination a été mise en place lors de nos campagnes afin de promouvoir une réflexion collaborative et collective et un suivi en commun.

L'implication a été renforcée à tous les niveaux de notre organisation : qu'il s'agisse du Bureau national, qui, grâce à l'installation d'un système de visio-conférence, a vu ses travaux facilités ; qu'il s'agisse du Comité central qui désormais maîtrise son ordre du jour ce qui lui permet d'approfondir les débats d'orientation ; qu'il s'agisse des comités régionaux qui participent à l'élaboration des contenus ; qu'il s'agisse des fédérations départementales qui constituent des relais essentiels à l'action collective ; qu'il s'agisse des sections qui sont au cœur de notre action ; qu'il s'agisse, enfin, des groupes de travail qui sont régulièrement sollicités et consultés sur leurs domaines de compétence.

Cette meilleure efficacité est le fruit d'un processus engagé depuis longtemps par les équipes précédentes, qu'elles soient locales ou nationales. Elle nous invite à poursuivre en ce sens.

Nous avons souhaité développer notre concertation interne qui était parfois trop restreinte à nos débats de congrès. Pour cela, nous avons organisé des consultations en amont des prises de position de la LDH, à titre d'exemple, un texte d'orientation sur la situation au Proche-Orient a été débattu préalablement par les sections avant d'être soumis au Comité central. Au-delà des textes, la coproduction passe aussi par le besoin de s'appuyer sur ce qui se fait localement. Ainsi, nous avons sollicité les sections sur des sujets aussi variés que l'accueil des étrangers en préfecture, les interventions en milieu scolaire ou les stratégies d'adhésion et de fidélisation. Les nombreux retours ont confirmé à la fois la richesse de l'apport collectif et le désir de partager les expériences. Cette collaboration a été essentielle à notre analyse. Autant que cela a été possible, nous avons réalisé des synthèses de ces messages pour que chacun bénéficie de l'expérience des autres. Nos campagnes se sont construites ainsi.

Nous avons aussi saisi les occasions de rencontre entre les équipes nationales et locales, en organisant notamment une journée des présidentes et des présidents. Eu égard à la forte participation et à la qualité des échanges, l'exercice est à pérenniser. Nous avons aussi eu l'occasion d'inviter les sections à participer au Comité central relatif à la préparation de la campagne contre les idées d'extrême droite.

Nous avons poursuivi les séances de formation spécifiques pour les animateurs. À chaque fois que nécessaire, les sections sont intervenues en qualité de coorganisatrices. Les formations sur l'activité d'une section ont ainsi été tenues par des présidents de section afin de favoriser les échanges transversaux. De même, nous avons privilégié les ateliers permettant des discussions informelles plutôt que de grandes conférences, même si ce format est pertinent à d'autres occasions comme l'université d'automne. D'autres formations plus thématiques ont aussi eu lieu comme celle sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour mettre en place de nouvelles pistes de travail, le Bureau national et des sections se sont associés pour développer notre champ d'intervention au sein des universités. La journée organisée autour du développement durable en coopération avec l'université de La Rochelle est un premier exemple de rendez-vous qui doit pouvoir se renouveler sur l'ensemble du territoire. Il s'agit à la fois d'engager de nouveaux axes de réflexion et de s'ouvrir à des milieux de recherche et de jeunesse. À noter d'ailleurs la création de deux sections universitaires qui confirme l'intérêt pour la LDH à s'investir sur ces terrains.

La méthode doit être poursuivie. Il s'agit d'introduire et de s'approprier de nouvelles habitudes en notre sein. L'un des avantages est de dépasser des clivages entre le « national » et le « local », et renforcer la confiance entre nous. Cette évolution de nos pratiques doit nous permettre de concentrer notre énergie sur ce qui compte : la défense et la promotion des droits.

Une LDH qui se met en campagne contre les idées d'extrême droite

Afin de mener collectivement une démarche concertée, nous avons participé à de nombreuses actions nationales avec nos partenaires comme le collectif Droit de vote 2014 ou encore Stop le contrôle au faciès.

A l'occasion des élections municipales et européennes, nous avons engagé, très en amont, une réflexion sur la porosité des idées d'extrême droite dans le débat public et la multiplication des discours de haine. Cela nous a permis de décider de mener une campagne d'envergure sur ces questions à partir de nos sections, leur proposant tout un matériel utile pour, au choix, battre le pavé ou occuper les médias, cumulativement si possible. Le groupe de travail « Extrêmes droites », le Comité central et le Bureau national ont ainsi organisé de nombreuses réunions de préparation, notamment en ouvrant largement les réunions du Comité central, et ont rédigé deux brochures intitulées « Extrêmes droites : fausses questions, mauvaises réponses » et « Elections municipales et européennes : porter des valeurs sociales et démocratiques » permettant de nourrir le débat interne. Ces ouvrages se complètent avec le livre intitulé En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite, rédigé en collaboration avec de nombreux partenaires syndicaux et associatifs. Ces documents avaient pour but de permettre aux ligueurs de discuter et de se réarmer idéologiquement face à un mouvement à la fois clair sur ses intentions et versatile sur ses méthodes. Concernant la campagne municipale elle-même, les sept tracts et l'affiche « Ma ville, ma vie, je la veux... », facilement adaptables, ont permis à toutes les sections qui s'en sont saisies d'organiser des réunions permettant de sensibiliser les électeurs aux risques encourus à porter son choix sur les listes d'extrême droite ou à se retirer du vote. C'est aussi ce que nous avons fait pour l'élection européenne dans une plaquette avec le même souci d'argumentation et de développement du débat.

Cette méthode a rencontré un vrai intérêt du fait de la grande variété d'initiatives entreprises. Les sections ont pu exploiter, adapter, voire réinventer les outils mis à leur disposition, permettant à la LDH d'être très présente à l'occasion de cette séquence particulièrement délicate en termes de saturation médiatique et de baisse de ressources militantes, certains-e-s étant pris par ailleurs par leur engagement personnel dans la campagne électorale elle-même.

A ce titre, les élections municipales peuvent être l'occasion d'expressions divergentes ou de tensions au sein d'une section. La LDH a su maintenir son unité et surtout le respect de ses statuts, qui interdisent de soutenir tel candidat ou de se revendiquer de l'association pour recueillir des suffrages. L'autonomie de la LDH et le respect de ses adhérents sont des principes partagés, ce dont il faut se féliciter.

De même pour les élections européennes, à une autre échelle, mais dont les enjeux sont tout aussi importants, nous avons souhaité œuvrer dans la même direction pour faire barrage à cette montée des extrêmes droites qui semble parfois tétaniser les acteurs politiques dont nous sommes. Afin de partager les expériences et de réfléchir ensemble aux suites du scrutin, une journée d'étude à dimension européenne a été organisée entre les deux scrutins. L'ensemble de ce travail nous a permis d'être en situation de se confronter à celles et ceux qui portent les idées d'extrême droite notamment dans les territoires où ils cherchent à s'imposer.

Une LDH qui se dote d'une image forte

Sur une année d'activité, la LDH rédige des dizaines de communiqués, organise des centaines de réunions et adresse des milliers de lettres. Elle diffuse ses analyses et ses positions par le biais de nombreux outils de communication tels que les lettres électroniques, la revue *Hommes & Libertés*, ou encore à travers son site Internet... Cette diversité devrait favoriser l'identification autant que la lecture, l'une et l'autre étant intrinsèquement liées. Or, force est de constater que nous souffrions depuis trop longtemps d'une grande disparité en termes d'image, chaque production étant autonome et unifiée par notre seul logo. Nous pâtissons alors d'une expression dispersée, brouillonne, que certains appelleraient d'amateur, qui ne mettait pas en valeur le texte, et par voie de conséquence, le propos. L'intérêt que nous portons à ce que nous soyons entendus n'est ni secondaire, ni superflu, et, par là même, la question des moyens fait partie de nos préoccupations.

C'est fort de ce constat, et à la demande de sections et de membres du Comité central, qu'a été engagé le chantier de la refonte de notre identité graphique. Puisqu'elle a été critiquée par certains d'entre nous pour des considérations de coût ou d'opportunité, il convient d'en rappeler les éléments essentiels. Cette refonte ne porte pas seulement sur notre logo mais englobe la (re)définition d'un ensemble de critères constituant une charte graphique adaptable à toutes nos expressions écrites. Elle entraîne aussi la reprise de nos principaux supports, comme nos rapports ou *Hommes & Libertés*. Enfin, elle a permis à notre site Internet d'être totalement repensé. Désormais plus dynamique, plus simple et plus utile notamment par le biais de nouvelles fonctions, il met mieux en valeur nos communiqués récents et nos campagnes. C'est aussi notre expression au quotidien (courriers, communiqués de presse, e-mails...) qui profite d'une identité spécifique et adaptée. Modernisée, notre image se veut surtout harmonisée et percutante, afin d'être plus lisible.

Ce chantier a été engagé de manière coopérative, sollicitant les sections, fédérations départementales et comités régionaux au fil des étapes. C'est dans ces conditions que de nombreuses suggestions ont été prises en compte, que le projet s'est affiné et a parfois largement évolué. L'appropriation par les sections tant du logo que des éléments de la charte est réelle, de telle manière qu'ils sont aujourd'hui très largement utilisés, ce qui contribue à renforcer la visibilité de notre expression collective.

La LDH en déploiement

L'adhésion, toujours l'adhésion

Chaque rapport d'activité est l'occasion de rappeler l'importance capitale du renouvellement de nos membres. Il s'impose à nous lorsque les responsables sont confrontés au cumul de mandats dans le temps, mais aussi par une forme de lassitude de porter sur ses épaules une section, une fédération départementale ou un comité régional, d'être élu-e au Comité central et au Bureau national pendant tant d'années. Chaque élu-e a conscience du caractère impératif de trouver de nouveaux animateurs susceptibles d'apporter souffle et dynamisme. Pour cela, il faut permettre aux adhérent-e-s de s'inscrire dans la direction et l'animation de notre association. Il faut donc faire adhérer, faire participer, former et transmettre. Ces quatre étapes sont parfois délicates mais sont essentielles pour ne pas voir mourir des sections qui, épuisées, n'ont pas su ou pu faire émerger de nouveaux acteurs.

Il est tout autant important de diversifier les formes d'adhésion, y compris celles de soutien, afin d'offrir à la LDH une légitimité en termes de nombre d'adhérents et une autonomie financière. En effet, nous constatons la réalité de plusieurs types d'adhérents, des responsables engagé-e-s, ne comptant pas leur temps et leurs efforts, aux sympathisants dont la participation consiste essentiellement à régler leur cotisation. Entre les deux, différents modèles existent comme la personne intéressée à agir sur un thème en particulier (la défense des étrangers étant l'un des plus courants), ou celle souhaitant contribuer à l'élaboration d'une réflexion collective. Chaque adhérent étant unique tant dans ses motivations que par son investissement, et les évolutions étant possibles voire souhaitables, il n'en demeure pas moins qu'il convient d'offrir à chacun et à chacune les moyens de trouver sa place dans notre association.

La question est d'autant plus d'actualité que nous souffrons depuis quelques années d'une baisse des adhésions. Forts d'un vœu adopté au congrès de Niort invitant l'association à mener une campagne d'adhésion, nous avons mené un travail de réflexion afin de nous donner tous les moyens de la réussir.

Nous avons décidé de faciliter le plus possible les modalités pour adhérer. C'est la création d'un portail spécifique sur le site Internet pour adhérer en ligne selon des niveaux de cotisation simplifiés. Cet outil ne sert que pour une première adhésion mais permet ainsi de saisir une vocation lorsqu'elle se fait jour, à nous après de savoir fidéliser.

Nous avons aussi souhaité réécrire le vade-mecum autour de l'animation d'une section afin de l'actualiser et de mutualiser les bonnes pratiques. Nous avons par ailleurs rédigé un vade-mecum spécifique à l'adhésion afin de mettre en valeur tout ce qu'il est possible de faire pour mettre en place une stratégie active pour faire venir de nouveaux adhérents et les accueillir dans la convivialité.

La campagne en elle-même s'est construite autour d'un volet local comprenant un tract sur de vraies fausses questions sur la LDH et des slogans bénéficiant de la nouvelle charte graphique : « Le racisme, ça se combat » / « La démocratie, ça se défend ». Concernant le volet national, nous avons engagé une séquence de diffusion de messages sur notre site et les réseaux sociaux autour de la campagne avec notamment des vidéos ou des images mettant en valeur ce que nous sommes et ce que nous faisons. Afin de rythmer cette campagne, un journal de campagne partageait les remontées des sections.

Les événements tragiques de janvier 2015 ont interrompu provisoirement la campagne mais il convient toutefois d'en tirer trois enseignements.

Le premier, c'est que ça marche ! Les chiffres sont, à ce titre, éloquents :

	2005	2006	2007	2008	2009
Adhérents	6937	7036	7626	8358	8833
	2010	2011	2012	2013	2014
Adhérents	9293	9254	9268	8650	8706

D'autant plus que nous connaissions une forte diminution au milieu de l'année 2014 qui a été intégralement rattrapée sur la période de campagne, soit novembre et décembre de l'année dernière.

Le second, c'est que nous avons collectivement réfléchi et intégré l'idée que l'adhésion doit être une préoccupation constante et que toute action engagée doit disposer d'un volet relatif à l'adhésion.

Le troisième, c'est que les nouvelles adhésions sont particulièrement motivantes et vont faire profiter leurs sections d'un dynamisme renouvelé. Ainsi, la journée des nouveaux adhérents qui a été organisée en février 2015, a permis de rassembler environ 80 ligueuses et ligueurs ayant adhéré récemment (de quelques semaines à deux-trois ans) et qui ont fait part de leur envie d'agir. Ces rencontres doivent pouvoir être déclinées en région afin de ne pas pénaliser les sections éloignées de Paris.

La conclusion de cette initiative salubre est l'impérieuse nécessité de mener une campagne permanente autour de l'adhésion et d'être particulièrement vigilant à la fidélisation, qui passe notamment par la prise de responsabilités.

Les partenariats

La Ligue des droits de l'Homme est régulièrement appelée à travailler en partenariat avec d'autres associations ou syndicats sur des sujets spécifiques. Nous sommes ainsi partie prenante d'une soixantaine de collectifs qui parfois se déclinent localement. Si nous sommes sollicités, notamment pour notre expertise et notre notoriété, l'équilibre est parfois délicat entre réactivité et élaboration collective, et entre consensus et affirmation de nos propres positions. Il faut prendre garde de ne pas se dissoudre dans une dynamique où nous risquons de perdre notre spécificité. De même, nous sommes parfois invités à n'être qu'une caution d'un mouvement en manque de souffle. Mais, généralement, nous sommes considérés comme des partenaires fiables et disposons d'une réelle capacité de convocation dans le bon sens du terme, en ce que nous sommes en situation de rassembler de nombreuses organisations autour de la table.

Par ailleurs, il convient de signaler que sous la forme d'observatoire, des regroupements spécifiques cherchent à assurer une présence unitaire, globale et permanente sur un sujet d'activité. Ainsi, à côté de l'Observatoire de la liberté de création et de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers, ont été créés, en 2012, l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE), et, en 2014, l'Observatoire des libertés et du numérique (OLN).

Enfin, nous poursuivons notre collaboration avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le partenariat avec la Mafic, initié depuis 2008 sous la forme d'une convention triennale, a été reconduit et s'étoffe au fil des années, notamment par le biais des structures régionales. Cette collaboration est riche d'expériences et d'échanges, et s'inscrit dans l'esprit de la résolution adoptée à Niort sur cette thématique, que nous entendons contribuer à faire vivre dans les territoires.

En 2014, afin de prolonger notre campagne contre les discours de haine, la Ligue des droits de l'Homme, en coopération avec la Ligue de l'enseignement et les associations d'éducation populaire, a invité toutes les composantes de la société civile à se rassembler autour d'un arc commun. Conscients que des champs, jusqu'alors relativement préservés, tels que l'école, les syndicats, le milieu associatif, étaient soumis à des tensions de plus en plus grandes et que les acteurs étaient souvent démunis, nous avons souhaité réunir les organisations associatives et syndicales afin de renforcer notre capacité à réagir et à défendre les principes qui nous animent. « Pour un avenir solidaire » est né

d'une volonté partagée de sortir de l'isolement. Plus de cinquante organisations ont répondu positivement permettant d'initier notamment une journée de travail sur le thème : « Occupons le terrain » et de publier des communiqués communs. Le Collectif s'est par ailleurs développé en région.

« Pour un avenir solidaire » doit toutefois se renforcer dans les mois à venir pour perdurer. L'agenda de chaque organisation, les divergences ou les querelles parfois ancestrales entre certaines d'entre elles, la difficulté de déterminer une stratégie commune et efficiente, ne facilitent pas son animation. Il n'en demeure pas moins que rassembler autour de la défense de ce qui fonde notre vivre ensemble est essentiel et que cet outil est le seul à ce jour qui existe pour faire face aux périls qui s'annoncent. La LDH doit donc poursuivre son développement avec persévérance.

Le travail à l'international

Au congrès de Reims en 2011, la LDH avait fortement exprimé son souhait de ne pas déléguer les questions internationales aux associations dont elle est membre. Ainsi, en poursuivant sa participation à la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), au Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH) et à l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), la LDH cherche à renforcer son expertise et sa pédagogie sur ces sujets, en privilégiant son travail à destination des ligueurs et des sections afin que chacune et chacun puissent porter une parole singulière.

C'est dans ces conditions que les lettres « Les droits de l'Homme en Chine », « Les droits de l'Homme en Amérique latine » et « Les droits de l'Homme en Europe centrale et orientale » sont régulièrement publiées, rejointes par une nouvelle lettre « Les droits de l'Homme en Amérique du Nord ». Ces lettres sont ouvertes aux coopérations militantes et aux sollicitations pour des discussions et des débats. Elles bénéficient de la refonte de la charte graphique et s'intègrent à notre site. Elles doivent surtout bénéficier de la diffusion la plus large, ce qui nécessite que chaque ligueur participe à les relayer.

Avec le Forum civique européen, la LDH participe à la structuration du mouvement associatif en Europe. Enfin, nous poursuivons les coopérations internationales telles que le Projeg (Programme concerté de renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la jeunesse guinéenne).

La LDH, une organisation du XXI^e siècle

Repenser nos outils

Une version de notre nouveau logo rappelle notre création en 1898. Cette référence à l'histoire participe de notre identité mais nous rappelle aussi les nécessaires évolutions qui s'imposent à notre organisation au fil du temps. Il y a trois ans, nous avons su rénover très largement notre expression publique, en éditant une lettre d'information électronique « Droits de l'Homme », avec un contenu éditorial original et des articles de fond thématiques. Elle est largement distribuée, directement par mail ou par Facebook, et disponible sur notre site. Elle rencontre un public plus large que celui de la LDH elle-même, ce qui permet, à moindre coût, de faire connaître nos positions et nos préoccupations. Elle peut être encore plus largement utilisée et diffusée.

Il faut rappeler que la décision prise au congrès de Niort de publier une lettre spécifique aux Dom et Com s'est concrétisée. Avec quatre numéros variés et extrêmement informés, ces lettres permettent de renforcer la volonté de la LDH d'œuvrer pour l'universalité des droits, si fortement mis en cause dans des territoires lointains et si nécessaires à défendre. La collaboration de nos sections ultramarines (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, et plus difficilement Mayotte) et la participation de la LDH de Nouvelle-Calédonie, une organisation indépendante mais associée, ont permis cette avancée notable.

Concernant l'université d'automne, si nous avons des inquiétudes quant à sa pérennité après plusieurs expériences en demi-teinte, nous avons connu, en 2013, autour du thème de l'Europe des droits, et en 2014 sur « Economie et société. Fragmentations ou refondations ? », une réussite à la fois en termes de qualité des débats mais aussi en termes de participation, ce qui nous encourage à poursuivre la formule pour les années à venir.

S'agissant de *L'Etat des droits de l'Homme en France*, le constat a été fait, à contrecœur, que l'ouvrage n'avait pas su rencontrer son public. Il a été décidé, en collaboration avec l'éditeur, de réfléchir à une nouvelle formule. Pour pallier cette disparition, nous avons mis en œuvre une refonte des rapports annuels, tant celui relatif aux régions (qui désormais se décline en autant de régions) que celui sur l'association, afin de lui donner un aspect plus politique.

Pour des raisons différentes mais sur le même constat, la boutique rencontre une double difficulté : elle est, toutes charges comprises, déficitaire, et elle a connu une baisse sensible de sollicitations. Le modèle, tel qu'il a été conçu il y a de nombreuses années, atteint aujourd'hui ses limites, contraignant à changer certaines de ses modalités. Il a été décidé d'externaliser une large partie de celle-ci ce qui nous a permis de renouveler les produits proposés en y introduisant notre nouveau logo.

S'agissant des groupes de travail, ils constituent des relais indispensables à la construction de notre compréhension des enjeux et à l'élaboration de notre positionnement. Ils nous permettent d'être réactifs sur tous les sujets qui nous occupent. Cependant, il est toujours aussi difficile de les articuler et de les valoriser, ce qui nécessite une réflexion d'ensemble en lien avec les sections afin de leur donner toute la place qu'ils méritent au sein de notre organisation.

Enfin, nous faisons l'analyse que nous connaissions un réel déficit sur les réseaux sociaux. Nous avons décidé d'investir plus largement ce moyen de communication en l'alimentant régulièrement de messages spécifiques liés fortement à l'actualité. La page Facebook de la LDH est passée de 37 500 fans le 1^{er} janvier 2014 à 92 000 fans en mars 2015. L'évolution est également significative sur Twitter puisque nous sommes passés, pour la même période, de 3 550 à 6 550 abonnés. Un post publié sur notre page Facebook est vu en moyenne par 25 000 personnes. Certains messages peuvent atteindre 200 000 personnes. Chacun comprendra alors l'intérêt que représentent les réseaux sociaux. La preuve en est qu'un quart du trafic sur le site de la LDH est généré par nos publications sur Facebook. Nous avons par ailleurs animé la campagne d'adhésion à partir de ces outils en publiant régulièrement des appels à adhérer usant des slogans, de photos et de vidéos.

Adapter notre organisation

La LDH est une organisation composée de militantes et de militants bénévoles mais bénéficie de l'engagement des salariés du siège, répartis dans trois services – administratif, communication et juridique –, sous la direction de la déléguée générale et sans lesquels nous ne pourrions faire face à nos responsabilités et mener à bien l'ensemble de nos projets.

Pour les trois services, l'activité du siège est, depuis plusieurs années, en augmentation forte. C'est dire si face aux multiples sollicitations dont nous sommes l'objet, et qui, pour une bonne part, transitent par eux, il faut être tout à la fois patient, à l'écoute, réactif et engagé. A l'occasion de ce rapport, nous souhaitons rendre un hommage chaleureux et sincère à cette équipe dynamique et compétente qui nous permet, par son appui et son expertise, d'agir au quotidien.

Adapter notre organisation, c'est faire face aux nouveaux défis qui se présentent à elle. L'un d'entre eux est notre capacité à aller en direction des autres pour éviter la facilité de l'entre-soi. La nécessité d'investir des territoires qui nous sont parfois inconnus, dans les quartiers où nous sommes peu présents, dans les structures qui nous paraissent lointaines, auprès de populations qui nous connaissent peu, passe par la volonté de trouver des relais utiles et des partenaires fiables.

Dans un autre domaine, après les attentats, de fortes sollicitations se sont fait jour pour nous inviter à nous engager plus largement au sein des milieux scolaires et de la jeunesse. Nous intervenons régulièrement, par le biais de nos sections, mais aussi grâce à l'organisation du concours « Ecrits pour la fraternité » dans les écoles, les collèges et les lycées. Nous avons, à l'occasion d'un courrier adressé aux sections, relevé à la fois la richesse de ce qui se fait mais aussi le souhait de voir se développer une stratégie plus élaborée et la création d'outils plus pertinents que l'existant. Pour se faire nous avons l'obligation de croiser les expériences et devons nous donner les moyens de permettre aux sections de répondre ou de solliciter ce type d'interventions à la fois en direction des élèves, mais aussi des enseignants et des équipes éducatives.

Par ailleurs, confrontés à une recrudescence d'actes et de propos racistes et antisémites, nous sommes aussi amenés à penser notre organisation en terme d'actions judiciaires afin qu'elles soient mieux concertées, mieux mises en valeur. Les juristes, avocats au premier plan, qui participent, *pro domo*, à la représentation de notre association devant les tribunaux, doivent pouvoir là encore s'appuyer sur une stratégie définie nationalement.

Enfin, l'évolution des politiques de subvention nous oblige à nous adapter aux nouvelles contraintes d'appel à projet. Celles-ci constituent une forme de subordination du monde associatif aux pouvoirs publics que nous dénonçons par ailleurs. Tout en refusant de se voir dicter nos priorités et nos champs d'intervention, il s'agit toutefois de prendre en compte la réalité, à savoir une mise en concurrence entre les organisations, une surcharge de travail liée à la rédaction de projets et de comptes rendus et l'exigence d'un suivi rigoureux afin de pouvoir prétendre à un renouvellement des coopérations. Toutes nos structures sont concernées. Là encore, une meilleure coordination devrait nous permettre d'alléger la charge de travail. Cette situation ne nous a pas empêchés, au cours de ces deux dernières années,

de mener à bien de nombreux projets notamment en nous appuyant sur des partenariats ou des subventions, pour en citer quelques-uns, la mission d'enquête en Guyane, le projet fichage ou encore le guide « Les Roms ont des droits », qui ont permis de produire des outils et financer des actions.

Autant de chantiers qui doivent pouvoir nous occuper, en plus de reste, dans les années à venir. Celles-ci seront l'occasion de confronter la robustesse de nos convictions et plus largement la solidité de notre organisation aux forces en mouvement qui tendent à restreindre le champ des libertés. Notre association constitue, à ce titre, une cible privilégiée. C'est par la solidarité en notre sein et notre capacité d'ouverture en direction des autres, que nous pourrions faire face, mais surtout que nous pourrions poursuivre notre objectif : plus de droits, pour tous et pour toutes et partout !